



Penser la criminologie clinique Une discipline en mouvement

26 mars 2026

Conférence
organisée par
l'Association
Liégoise des
étudiant.e.s en
criminologie



Les speakers



Cécile Mathys



Serge Garcet



Loris Rossi

Les attendus

1

Quelles définitions de la criminologie clinique?

Recherche d'un dénominateur commun

2

Retour sur l'enquête réalisée auprès de criminologues

Ce que vous dites sur la criminologie (clinique): ses valeurs

3

Le statut du criminologue dans le champ clinique en Belgique francophone

Une place à prendre et à défendre?

4

Discussion autour de l'interdisciplinarité

Aller au delà de la pluridisciplinarité, apports du criminologue et compétences spécifiques

5

Agissons ensemble!



1

Quelles définitions de la
criminologie clinique?





*« Waouh! Il faut donner
beaucoup plus de visibilité
déjà. Il faut en parler parce que
les gens ne savent même pas
qu'on existe »*

Principato, 2025, p.23

Quelques suggestions de définitions

Le public ciblé

Intervenant psychosocial
au contact des
personnes

(auteurs/victimes)

Enquête criminologues, 2026

La mission

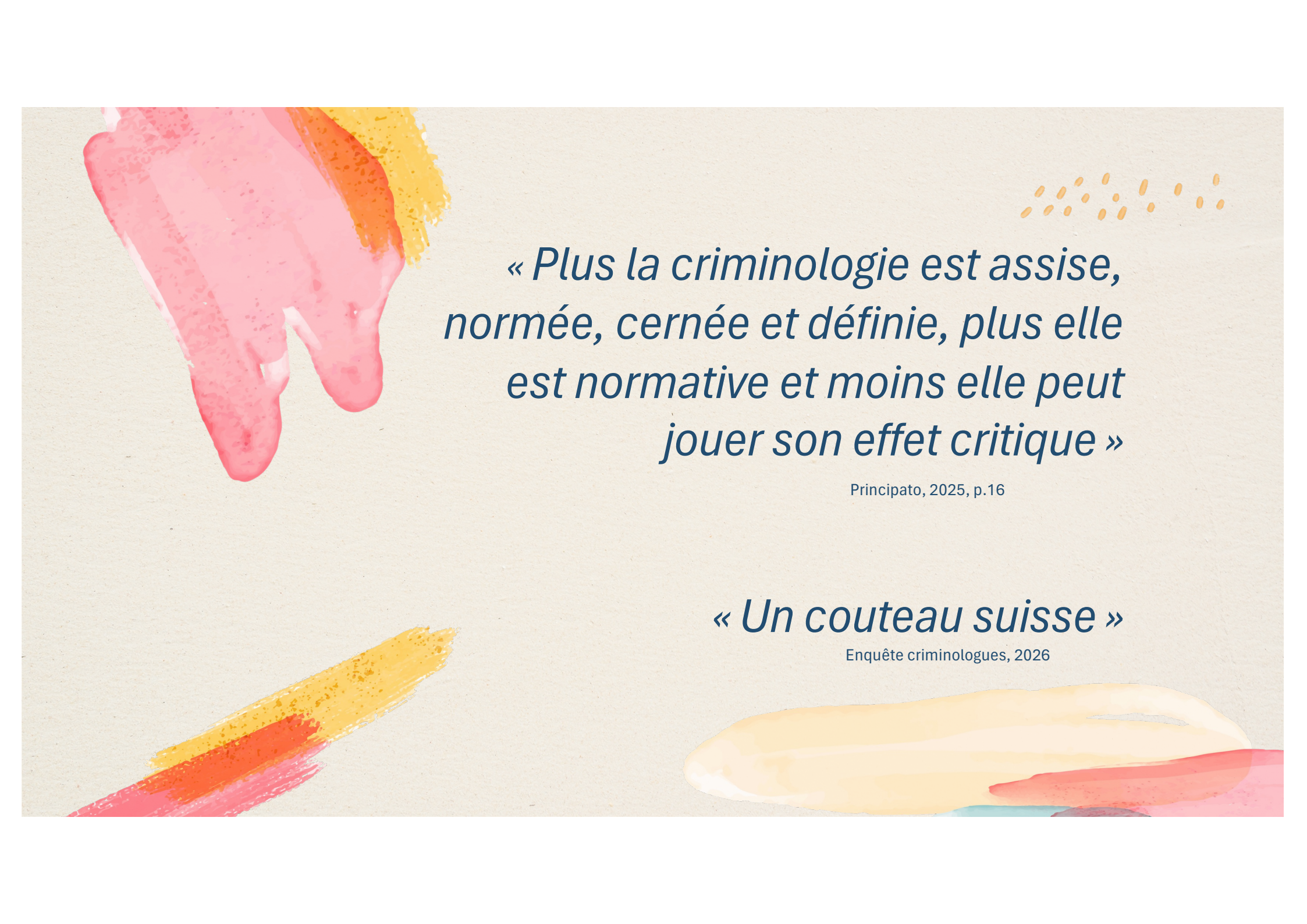
Versant clinique qui tente de comprendre
**le vécu de la personne ainsi que la
signification donnée à l'infraction par
son auteur** tout en prenant en
considération les éventuelles
caractéristiques psychopathologiques

Debuyst, 2016

La méthodologie

La criminologie clinique s'intéresse à l'individu
derrière le comportement criminel afin de mieux **le
comprendre et de l'aider à progresser vers le
désistement criminel**. Ceci passe par **l'utilisation
d'outils d'évaluation criminologique et d'outils
d'évaluation du risque de récidive** ainsi que par le
développement de **plans d'interventions** adaptés aux
besoins individuels

<https://crim.umontreal.ca>



« *Plus la criminologie est assise,
normée, cernée et définie, plus elle
est normative et moins elle peut
jouer son effet critique* »

Principato, 2025, p.16

« *Un couteau suisse* »

Enquête criminologues, 2026

Pour ou contre une définition de la criminologie clinique?



Manque de spécificité

Flou autour de
l'identité
professionnelle,
pour soi?, et pour
l'externe



....



Expertise diversifiée

Identité plurielle, un
pas vers
l'interdisciplinarité?

Vers un dénominateur commun?

« Le langage peut être considéré comme étant révélateur de la dynamique communicationnelle entre les différents intervenants »

Debuyst, 2016

L'acte clinique

= **Noyau de l'identité professionnelle** dans le champ social qui repose sur la capacité à poser **un acte clinique singulier** (observation, analyse, intervention) et contribue à reconquérir une identité menacée par la réduction au simple « geste technique » ou à la fonction bureaucratique

Redjeb, 1991

2

Retours sur l'enquête
réalisée auprès de 141
criminologues

Les valeurs importantes pour le.la criminologue



**Ethique et
humanisme**



**Postionnement
critique et réflexif**



Engagement social

Ethique et humanisme, sous-tendus par le positionnement critique

1. Principes et valeurs

Respect et dignité humaine

« Respect inconditionnel de la personne, des droits humains »

2. Compétences interpersonnelles

Comprendre sans juger,
accompagner sans infantiliser

« Empathie, responsabilisation,
bienveillance et confrontation »

« L'écoute, la compréhension, l'absence
de jugement »

3. Ethique professionnelle

Secret professionnel, respect du mandat, de la confidentialité

« Déontologie et secret professionnel, approche non normative dans un système
normatif »

Positionnement critique et réflexif

1. Réflexivité

Capacité à remettre en question les évidences, à garder un regard analytique et distancié

« Selon moi, la valeur principale (...) est le sens critique, sa posture épistémologique »

« La prise de recul, le questionnement des pratiques, une compréhension du système et de ses contraintes »

2. Ouverture et complexité

Ouverture à la complexité humaine et sociale, neutralité morale, capacité à éviter les jugements simplistes

« Le refus 'par principe' de raisonnements simplistes et unidimensionnels »

3. Rigueur

Se former, s'informer, adopter une attitude de recherche pour comprendre les phénomènes criminels sans se contenter d'explications morales

« Rigueur scientifique, curiosité, sens critique »

Engagements sociétaux et sociaux favorisés

1. Responsabilités

Engagement pour une justice plus humaine, restauration du lien social, refus du dogmatisme pénal

« Participer à la non-récidive, aider au développement d'une justice restauratrice »

« Être sans langue de bois, lever le voile sur les problématiques »

2. Collaborations

Médiateur, articulant plusieurs savoirs et acteurs autour du parcours judiciaire ou social

« Empathie, responsabilisation, bienveillance et confrontation »

3. Miser sur les changements

Croyance dans les capacités évolutives de la personne

« Pouvoir se dire qu'en dépit de certains comportements, il y a du bon et des capacités à changer »



3

*Le statut du
criminologue dans le
champ clinique*

Déficit d'image dans un contexte de concurrences et de déséquilibres professionnels

Une profession insuffisamment institutionnalisée: « définition en creux »

Par comparaison à d'autres métiers du champ psycho-social (psychologues, assistants sociaux, psychiatres, éducateurs spécialisés), **le statut légal du criminologue n'est pas explicitement et systématiquement cité** dans les catégories professionnelles définies dans les dispositifs.



Pour 81% des criminologues, le poste à pourvoir était ouvert à d'autres masters, bacheliers ou formations

Enquête criminologues, 2026

Quelle visibilité du criminologue au niveau du champ clinique ?

Les exemples de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Décret du 13 octobre 2016 (FWB) relatif à l'agrément et au subventionnement des partenaires apportant de **l'aide aux justiciables** (modifié : 01/12/22)

L'Arrêté du 17 mai 2017 portant exécution du décret du 13 octobre 2016 fixe les **qualifications du personnel**.

Article 2 : Les intervenants doivent être titulaires d'un **diplôme de l'enseignement supérieur** dans certaines disciplines selon la mission et notamment la **criminologie**.

L'Arrêté du 21 décembre 2023 portant exécution du Code de la justice communautaire reprend les exigences de qualification et comprend toujours le **diplôme en criminologie**.

Code de la prévention, de **l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse** (décret du 18 janvier 2018)

crée l'environnement juridique pour **l'intervention pluridisciplinaire** des professionnels dans l'aide éducative et sociale, ce qui permet **l'implication de profils criminologiques dans les équipes psychosociales** au travers des conditions de qualification du personnel reprises dans les Arrêtés d'exécution ou les recrutements.

Quelle visibilité du criminologue au niveau du champ clinique ?

Les exemples de la Région Wallonne

Décret du 10 janvier 2024 modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé
en ce qui concerne **la santé mentale**

Les services de santé mentale sont définis comme des structures qui offrent une **approche médico-psycho-sociale globale et intégrée** pour les troubles psychiques et difficultés psychosociales autour **d'équipes pluridisciplinaires**. Cette logique pluridisciplinaire maintient la possibilité d'intégrer différents profils

L'Arrêté du 25 avril 2024, mentionne dans ces dispositions, **les diplômes reconnus pour certaines fonctions incluant la criminologie (coordination, intervention psychosociale, etc.)**.

Déficit d'image dans un contexte de concurrences et de déséquilibres professionnels

Une identité professionnelle floue qui crée une ambiguïté de rôles

Un ancrage interdisciplinaire qui offre des **compétences transversales mais peu spécifiques**.

Le diplôme académique n'apporte **pas des compétences professionnalisantes** à mêmes de définir un champ suffisamment propre d'interventions clairement identifiable pour le. la criminologue et son réseau.



65,2% de criminologues estiment ne pas avoir acquis
les compétences nécessaires à la pratique
professionnelle

Enquête criminologues, 2026

Déficit d'image dans un contexte de concurrences et de déséquilibres professionnels

Une concurrence avec des professions plus établies



Ordres professionnels, statuts, cadres barémiques, champs d'interventions spécifiques, visibilité médiatique qui renforcent le poids identitaire au sein de la multidisciplinarité et la légitimité institutionnelle.

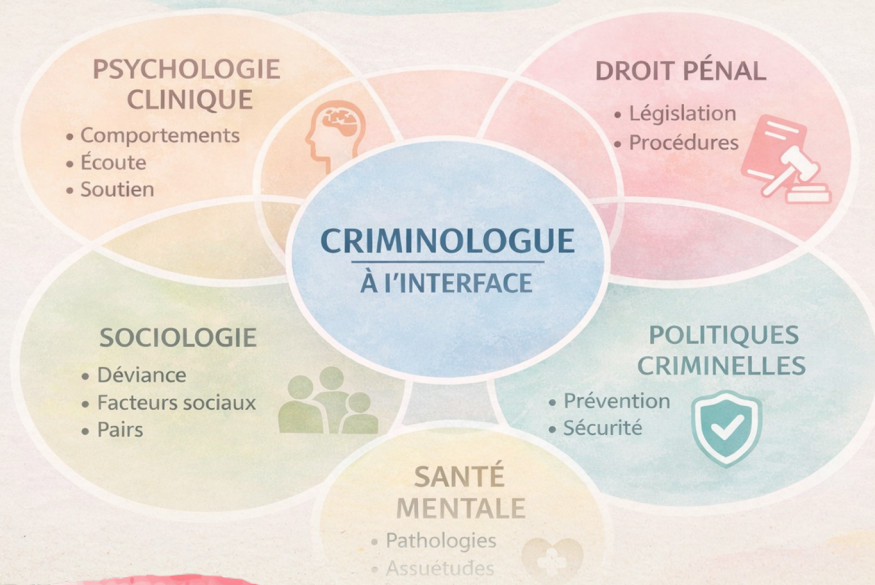
Couplés à un nombre croissant de jeunes diplômés (assistants sociaux, psychologues).



4

*Discussion autour de
l'interdisciplinarité*

La criminologie clinique : une discipline à l'interface



Le criminologue n'est pas "entre deux disciplines" : il articule des savoirs que d'autres professions mobilisent séparément

-> vers l'interdisciplinarité en son sein

La valeur ajoutée du criminologue

Analyse du processus criminel et victimaire

Comprendre la trajectoire et l'évolution du passage à l'acte et de la victimisation

Les théories de la désistance/désistement

Lecture relationnelle et contextuelle

Analyser les interactions entre auteur, victime et environnement

Les théories criminologiques

Identification des mécanismes du passage à l'acte et l'analyse du risque

Cibler les déclencheurs, les techniques de désengagement moral

Compréhension du système judiciaire

Connaître les procédures, acteurs et temporalités du parcours pénal, limiter la victimisation secondaire

Soutenir les changements

Développer des partenariats avec les justiciables et leurs proches

Les modèles de réhabilitation en criminologie

Ce que disent les criminologues de leur pratique



Compétences d'analyse et de réflexion



Compétences relationnelles et communicationnelles



Compétences pluridisciplinaires et méthodologiques



Positionnement professionnel

Illustration dans la pratique (SVAJ)

Quand la criminologie rencontre le terrain

**Accompagnement des
auteurs et des victimes**

**Limitation de la
victimisation secondaire**

**Articulation clinique et
socio-judiciaire**

**Le criminologue peut comprendre à la fois les mécanismes
psychiques et les contraintes judiciaires et veiller à un
accompagnement intégré**



5

Agissons ensemble



« Il ne faut donc pas espérer modifier le cours des choses par une simple conversation »

Debuyst, 2016

